



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

PROCÈS-VERBAL de la session régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le vingtième jour du mois de juin de l'an deux mille dix-sept à seize heures trente (20-06-2017 à 16 h 30) au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Monsieur Réjean Porlier, préfet et maire de la ville de Sept-Îles
Madame Violaine Doyle, préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier
Monsieur Jean Masse, conseiller, ville de Sept-Îles
Madame Carole Chevarie, conseillère, ville de Port-Cartier

ABSENT :

Monsieur Denis Miousse, conseiller, ville de Sept-Îles

Ouverture de la session

Le préfet, monsieur Réjean Porlier, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière à 16 h 30.

2017-06-088

Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du mardi 20 juin 2017

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session régulière du mardi 20 juin 2017 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

2017-06-089

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 16 mai 2017

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Violaine Doyle,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 16 mai 2017 tel que présenté."

Correspondance

SHQ - Confirmation enveloppe 2017-2018 du programme RénoRégion

2017-06-090

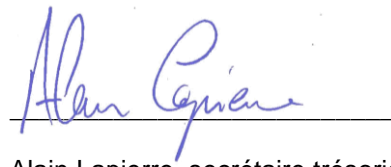
Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement de la MRC de Sept-Rivières au 15 juin 2017

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la MRC de Sept-Rivières au 15 juin 2017, de 117 973.16 \$".
(Voir annexe « A »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la MRC de Sept-Rivières dispose de crédits suffisant pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2017-06-091

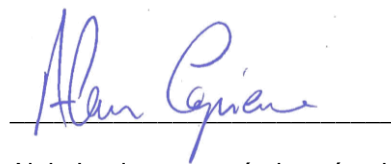
Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement du TNO Lac-Walker au 15 juin 2017

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la municipalité TNO Lac-Walker au 15 juin 2017, de 26 985.88 \$".
(Voir annexe « B »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la municipalité TNO Lac-Walker dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2017-06-092

Subvention - Fonds de soutien technique - Chemin d'accès aux activités de villégiature MRC de Sept-Rivières

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières met en place un fonds annuel et ponctuel de soutiens aux promoteurs qui désirent réaliser des activités à caractère technique pour la préparation de projet visant essentiellement des dépenses spécifiques à l'obtention de données en vue de réaliser un projet de réfection de chemins multiusages;

ATTENDU QUE par ce fonds, la MRC désire soutenir des initiatives qui favorisent l'amélioration du réseau routier multiusage sur le territoire non organisé de la MRC;

ATTENDU QUE l'objectif est de maintenir l'accès et de rendre plus sécuritaires les routes d'accès menant à des concentrations de propriétaires de baux de villégiature et d'abris sommaires;

ATTENDU QUE la demande de l'association des utilisateurs du chemin du lac profond en date du 23 mai 2017;

ATTENDU QUE le secteur correspond aux axes de priorisations des chemins multiusages de la MRC.

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Violaine Doyle,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières verse une contribution maximale de 3 564.23 \$ à «l'association des utilisateurs du chemin du lac profond»;

QUE monsieur Alain Lapierre, directeur général soit autorisé à signer le protocole à intervenir avec «l'association des utilisateurs du chemin du lac profond»;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le fonds de soutien technique – chemin d'accès aux activités de villégiature MRC de Sept-Rivières."

2017-06-093

Reddition - Entente relative au Fonds de développement des territoires

ATTENDU QUE l'entente relative au Fonds de développement des territoires conclut en juillet 2015 avec le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

ATTENDU QU'en vertu de cette entente, la MRC de Sept-Rivières doit produire et adopter un rapport d'activités conforme aux exigences de l'annexe A;

ATTENDU QUE ce rapport doit couvrir la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017;

ATTENDU QUE le Fonds de développement des territoires doit inclure les sommes rendues disponibles à la suite de la liquidation de la conférence régionale des élus, ainsi que du partage d'actifs entre le centre local de développement et la MRC.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le rapport d'activités concernant l'entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT) pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017;

QUE monsieur Alain Lapierre, directeur général soit autorisé à signer et transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le rapport d'activité 2016-2017;

QUE la MRC de Sept-Rivières dépose celui-ci sur son site internet."

2017-06-094

Renouvellement de l'entente de service avec Groupecho canada

ATTENDU QUE l'entente de prestation de service en enquêtes – surveillance - collection et gestion de recevables est à échéance;

ATTENDU LA soumission #1078609 déposée le 16 mai 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Lapierre, directeur général, à procéder au renouvellement de l'entente pour une période se terminant en avril 2018 pour un montant de base de 530.25 \$ plus les taxes applicables."

2017-06-095

Octroi d'une aide financière pour la Fondation du Centre hospitalier régional de Sept-Îles

ATTENDU la tenue de l'activité-bénéfice au profit de la Fondation du centre hospitalier régional de Sept-Îles qui aura lieu le mercredi 12 juillet 2017.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Violaine Doyle,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières confirme une participation de 650 \$ à la Fondation du Centre hospitalier régional de Sept-Îles;

QUE les sommes soient prises à même le poste « FDT – Projets régionaux »."

2017-06-096

Adoption du projet retenu dans le cadre du Fonds de développement des territoires – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMOT) conclut une entente avec la MRC de Sept-Rivières dans son exercice et ses responsabilités pour prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire;

ATTENDU QUE les MRC ont maintenant pleine compétence en matière de développement local et régional sur leur territoire;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a mis en place en septembre 2015 dans le cadre du Fonds de développement des territoires, une Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie pour l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse concernant le projet.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le projet « Développement du cimetière » de la Corporation de développement communautaire de Rivière-Pentecôte retenu et présenté dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie en accordant une aide financière de 3 716 \$;

QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents s'y rapportant."

2017-06-097

Autorisation de signature d'une entente de partenariat régional en tourisme pour le développement de l'offre 2016-2020 (EPRT)

ATTENDU QUE le renouvellement de l'entente de partenariat régional en tourisme mis en place par le ministère du Tourisme du Québec, afin de soutenir financièrement des projets de développement et de renouvellement de l'offre touristique sur quatre ans, soit de 2016 à 2020;

ATTENDU QUE dans la précédente entente de partenariat régionale, la MRC de Sept-Rivières investissait en collaboration avec son CLD, 20 000 \$/année;

ATTENDU QUE l'EPRT permet aux promoteurs d'obtenir une aide non remboursable qui encourage la réalisation d'initiatives en région;

ATTENDU QUE la gestion de ce programme permet d'adapter le programme aux réalités du milieu et aux orientations stratégiques.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières investisse une somme de 20 000 \$/an de son enveloppe « FDT – Projets régionaux » pour les années 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020;

QUE le conseil de la MRC autorise monsieur Rejean Porlier à signer l'entente EPRT 2016-2020 avec la ministre du Tourisme et l'Association touristique régionale de Duplessis et les MRC de Duplessis;

QUE le conseil de la MRC désigne monsieur Alain Lapierre, directeur général à siéger au comité de gestion comme représentant de la MRC de Sept-Rivières."

2017-06-098

Reddition - Pactes ruraux 2014-2015

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a bénéficié d'une aide financière de 1 597 228 \$ dans le cadre du Pacte rural 2002-2007 et de 661 351 \$ dans le cadre du Pacte 2007-2014;

ATTENDU QUE la correspondance du MAMOT en date du 31 mars 2016 confirme qu'un montant de 58 693 \$ correspondant au montant non utilisé dans le cadre des pactes ruraux 2002-2014 pourra être utilisé dans le cadre du pacte rural 2014-2019;

ATTENDU QUE les sommes des Pactes ruraux devront faire l'objet de la même reddition de comptes et les sommes non utilisées au 31 mars 2017 devront être retournées au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières doit adopter sa reddition des Pactes ruraux au plus tard le 30 juin 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Violaine Doyle,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le rapport de reddition de compte du Pacte rural 2014-2015;

QUE copie du rapport de reddition soit acheminé au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire."

2017-06-099

Nomination d'un représentant de la MRC de Sept-Rivières sur le Comité de gestion incendie du Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec

ATTENDU QUE le CAUREQ a mis en place en 2003 un comité de gestion incendie afin de remédier à certaines problématiques reliées à la répartition des services incendie;

ATTENDU QUE le CAUREQ permet à la MRC de Sept-Rivières de nommer un représentant sur ce comité.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières nomme sur le comité de gestion incendie du CAUREQ monsieur Pascal Jacques, directeur du service incendie de la Ville de Port-Cartier afin de représenter les intérêts de la MRC de Sept-Rivières;

QUE le Conseil de MRC de Sept-Rivières nomme comme substitut monsieur Denis Jutras, directeur du service incendie de la Ville de Sept-Îles, en cas d'impossibilité de siéger pour monsieur Jacques.

QUE cette résolution soit acheminée au CAUREQ."

2017-06-100

Contrat de signalisation au centre communautaire Jean-Luc Lefrançois au lac Daigle

ATTENDU LE rapport d'inspection en date du 7 juin 2017, recommandant d'ajouter de la signalisation afin d'identifier la présence du puit d'eau et des installations sceptique sur le terrain du centre communautaire.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC octroi pour un montant de 294.52 \$, taxes applicables en sus, à l'entreprise Signalisation MR pour l'installation de deux enseignes au centre communautaire Jean-Luc Lefrançois situé au lac Daigle;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « TNO-Entretien et réparation centre communautaire »"

2017-06-101

Autorisation de signature d'une entente avec l'association communautaire du lac Daigle

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières est propriétaire du bâtiment « centre communautaire Jean-Luc Lefrançois » au lac Daigle;

ATTENDU QUE la MRC désire confier la gestion du centre à un organisme du milieu;

ATTENDU QUE l'association communautaire du lac Daigle est un organisme à but non lucratif.

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Violaine Doyle

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC autorise monsieur Réjean Porlier, préfet et monsieur Alain Lapierre, directeur général à signer le protocole d'entente de gestion du centre communautaire avec l'association communautaire du lac Daigle concernant l'exploitation du centre communautaire « Jean-Luc Lefrançois »;

QUE le conseil de la MRC accorde sous réserve de l'accomplissement des obligations imposées par la signature du protocole une subvention de 1 300 \$ à l'association communautaire du lac Daigle afin de leur permettre d'assumer certains frais reliés à l'exploitation du centre;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « TNO Lac-Walker – Subvention organisme de loisirs et cultures »."

2017-06-102

Subvention à la chambre de commerce de Sept-Îles

ATTENDU QUE la chambre de commerce de Sept-Îles a organisé le 13 juin dernier un déjeuner-conférence ayant pour thème « l'économie circulaire au cœur d'un partenariat gagnant »;

ATTENDU QUE cette activité a été organisée en partenariat avec la MRC de Sept-Rivières;

ATTENDU QUE la MRC désire apporter sa contribution afin de défrayer une partie des frais.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières verse une contribution de 275 \$ à la chambre de commerce de Sept-Îles afin de défrayer une partie des coûts de location d'équipements de sonorisation auprès de Disco Flash du déjeuner-conférence ayant pour thème « l'économie circulaire au cœur d'un partenariat gagnant »;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « PGMR – Sensibilisation »."

2017-06-103

Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (OVT) - Priorités régionales Côte-Nord

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a amorcé ses travaux en vue de réviser la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016;

ATTENDU QUE le gouvernement souhaite que la prochaine stratégie soit au diapason des besoins et aspirations des régions;

ATTENDU QUE la prochaine stratégie pourra faire état, région par région, des priorités d'intervention que chacune d'entre elles souhaiterait voir mettre de l'avant;

ATTENDU QUE le gouvernement a annoncé la mise en place du Fonds d'appui au rayonnement des Régions (FARR), qui représentera un levier important pour le financement de projets concertés et mobilisateurs dans chaque région;

ATTENDU QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ainsi que les ministres responsables des régions souhaitent connaître le point de vue des élus municipaux;

ATTENDU QU'une démarche d'élaboration de priorités régionales a été confiée à l'assemblée des MRC de la Côte-Nord;

ATTENDU la proposition soumise par l'assemblée des MRC de la Côte-Nord aux MRC de son territoire.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte les priorités régionales tel que soumises par l'assemblée des MRC de la Côte-Nord."

2017-06-104

Embauche des apprentis-écopatrouilleurs 2017

ATTENDU QUE l'Écopatrouille de la MRC de Sept-Rivières est une équipe de sensibilisation à l'environnement composée d'étudiants;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a créé en 2012 le poste d'apprenti-écopatrouilleur afin de réaliser des campagnes de sensibilisation spéciales dans les secteurs résidentiels et permettre d'assurer la relève de l'équipe;

ATTENDU QUE la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles a déposé une demande de partenariat concernant la sensibilisation de la population à l'économie de l'eau potable comprenant l'embauche de deux apprentis-écopatrouilleurs;

ATTENDU QUE la MRC, la Ville de Sept-Îles et la Ville de Port-Cartier sont favorables à la réalisation d'un tel projet sur leur territoire.

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Violaine Doyle,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières procède à l'embauche de deux apprentis-écopatrouilleurs pour une durée de 6 semaines à raison de 30 heures par semaine à un taux horaire de 12,81 \$ pour les nouveaux employés;

QUE madame Caroline Cloutier, conseillère en environnement et développement durable, assure la formation et la supervision des écopatrouilleurs;

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le préfet ainsi que le directeur général à signer pour et au nom de la MRC toute entente à intervenir dans le cadre de ce projet avec la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles."

2017-06-105

Adoption du second projet de règlement n° 2017-P01

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le second projet de règlement n° 2017-P01"

2017-06-106

Adoption du second projet de règlement n° 2017-P02

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le second projet de règlement n° 2017-P02"

AVIS DE MOTION

AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 07-92 – AGRANDISSEMENT DE LA ZONE 08-V

AVIS DE MOTION est donné par la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port Cartier madame Violaine Doyle, que lors d'une séance ultérieure du Conseil de la MRC de Sept-Rivières, sera présenté pour adoption, un règlement amendant le règlement de zonage N° 07-92, soit l'agrandissement de la zone 08-V.

Copie du projet de règlement est remis avec le présent avis et une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite lors de son adoption.

AVIS DE MOTION

AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 07-92 CONCERNANT L'ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR ET LES ROULOTTES DE VOYAGE AINSI QU'AU RÈGLEMENT N° 06-92 RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère de comté madame Carole Chevarie, que lors d'une séance ultérieure du Conseil de la MRC de Sept-Rivières, sera présenté pour adoption, un règlement amendant le règlement de zonage N° 07-92 concernant l'entreposage extérieur et les roulottes de voyage ainsi que le règlement N° 06-92 relatif aux permis et certificats.

Copie du projet de règlement est remis avec le présent avis et une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite lors de son adoption.

2017-06-107

Acquisition de matériel informatique

ATTENDU QUE l'offre de service reçut en date du 16 juin 2017 concernant l'achat d'une imprimante et d'un numériseur portatif.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Lapierre, directeur général, à procéder à l'achat d'une imprimante de type BIZHUB 3300P et d'un numériseur image formula P-215 de marque Canon de Numérik Solutions d'affaires pour un montant 1 283 \$ plus taxes applicables;

Que les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « MRC – Ameublement et équipement »."

2017-06-108

Contrat de déboisement centre communautaire Jean-Luc Lefrançois au lac Daigle

ATTENDU LE rapport d'inspection concernant la visite de MDDELCC au centre communautaire du lac Daigle, en date du 7 juin 2017;

ATTENDU QU'une des recommandations est de procéder à l'enlèvement des arbres qui poussent au-dessus du champ d'épuration et de la fosse septique.

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Violaine Doyle,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières octroi un contrat à Déboisement Excavation BNL inc. pour un montant de 475 \$ plus les taxes applicables;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « TNO – Entretien et réparation centre communautaire »."

2017-06-109

Confirmation d'embauche poste d'agent de développement économique et agent de suivi

ATTENDU QUE le 16 décembre 2014, la MRC a procédé par la résolution 2014-12-185 à l'embauche de monsieur Luc Morency pour le poste contractuel d'agent de développement économique et de suivi suite à la fermeture du CLD;

ATTENDU QUE la date d'entrée en fonction est le 5 janvier 2015.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières confirme l'embauche de monsieur Luc Morency au poste d'agent de développement économique et agent de suivi;

QUE la MRC de Sept-Rivières consent à monsieur Luc Morency le salaire et les avantages sociaux en vertu de la Politique administrative des ressources humaines de la MRC de Sept-Rivières 2017-2020;

QUE la MRC de Sept-Rivières confirme la mise en application de la Politique salariale en attribuant la classe 2, échelon 9 à monsieur Luc Morency pour 2017;

QUE le conseil de la MRC consent 4 semaines de vacances au lieu des 3 indiquées à la politique en considération des années de services au CLD et ce jusqu'à l'atteinte de 10 ans de service à la MRC."

2017-06-110

Adoption du projet priorisé dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2017-2018

ATTENDU QUE le 17 juillet 2015, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Laurent Lessard annonçait la mise en place du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF);

ATTENDU QUE le PADF respecte les obligations prévues à la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et répond à la volonté gouvernementale visant à rapprocher les centres de décision des populations locales et de donner davantage d'emprise aux milieux régionaux sur leur développement;

ATTENDU QUE ce programme permet notamment la réalisation d'interventions ciblées visant à :

- Réaliser des travaux d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales ou sur les terres privées appartenant à des propriétaires forestiers reconnus en vertu de l'article 130 de la LADTF;
- Soutenir la réalisation de travaux associés à la voirie multiusage sur les terres publiques;
- Accompagner les initiatives et soutenir l'organisation de différentes activités visant à favoriser l'aménagement forestier et la transformation du bois.

ATTENDU QUE les projets doivent être complétés avant le 31 mars 2018.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le projet de l'Association des utilisateurs du chemin du lac Profond, intitulé « Remplacer ponceaux affluent lac Riverin » priorisé dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts pour l'année 2017-2018, et accorde une aide financière de 45 540 \$;

QUE le projet est conditionnel à l'obtention par les organismes des différentes autorisations nécessaires auprès des instances gouvernementales;

QUE les modalités concernant le versement et le suivi des projets soient établies par la signature d'ententes de financement à intervenir entre les promoteurs et la MRC de Sept-Rivières;

QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents s'y rapportant."

2017-06-111

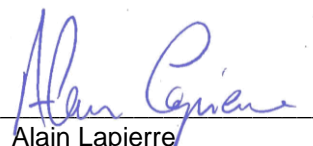
Levée de la session

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session régulière du 20 juin 2017 soit levée à 16 h 46."


Réjean Porlier
Préfet


Alain Lapierre
Directeur général et secrétaire trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.


Réjean Porlier
Préfet

ANNEXE A

LISTE DES COMPTES À PAYER
MRC DE SEPT-RIVIÈRES AU 15 JUIN 2017

1. PLACEMENTS NORD-CÔTIERS	
Réf. : -Loyer pour le mois de juin 2017	9 727.78 \$
2. CAROLE CHEVARIE	
Réf. : -Déplacement pour session du 16 mai 2017.....	78.40 \$
Réf. : -Déplacement pour CA Station de ski, 25 avril 2017.....	65.80 \$
3. RÉJEAN PORLIER	
Réf. : -Remboursement frais de voyage, Baie-Comeau, 9-10 mai 2017.....	512.56 \$
4. VIOLAINE DOYLE	
Réf. : -Remboursement frais de voyage, Baie-Comeau, 9-10 mai 2017.....	354.33 \$
Réf. : -Remboursement frais de voyage, Québec, 29 mai au 1 ^{er} juin 2017.....	1 646.63 \$
5. ALAIN LAPIERRE	
Réf. : -Frais de déplacements et autres mai 2017.....	76.28 \$
Réf. : -Remboursement frais de voyage, Québec, 29 mai au 2 juin 2017.....	1 998.44 \$
Réf. : -Remboursement frais de repas, Comité investissement du 13 juin 2017.....	75.69 \$
6. ÉRIC LANGLOIS	
Réf. : -Frais de déplacement et repas pour les 4,11 et 25 mai 2017 (PC).....	272.40 \$
7. RENÉE HAINCE	
Réf. : -Frais de déplacements pour mai 2017.....	42.00 \$
8. CAROLINE CLOUTIER	
Réf. : -Remboursement frais divers pour écopatrouille.....	510.17 \$
Réf. : -Frais de déplacements pour mai 2017.....	24.00 \$
9. JEAN-FRANÇOIS VIGNEAULT	
Réf. : -Remboursement droits de soclarité, hiver 2017.....	232.80 \$
Réf. : -Frais de repas pour les 25 mai et 1 er juin 2017.....	50.00 \$
10. HERVÉ DERAPS	
Réf. : -Frais de repas pour le 25 mai et 1 ^{er} juin 2017.....	50.00 \$
11. VINCENT CARBONNELLE	
Réf. : -Frais de déplacements pour mai 2017.....	75.20 \$
12. ÉCOPATROUILLEURS	
Réf. : -Frais de déplacements pour mai 2017.....	841.00 \$
13. RECEVEUR GÉNÉRAL	
Réf. : -Cotisations pour mai 2017.....	7 562.68 \$
14. MINISTRE DU REVENU	
Réf. : -Cotisations pour mai 2017.....	18 379.40 \$
15. CARRA	
Réf. : -Cotisations pour mai 2017.....	377.35 \$
16. AON HEWITT	
Réf. : -Cotisations au fonds de pension, mai 2017.....	8 163.60 \$
17. PME+	
Réf. : -Assurance-collective pour juin 2017 (Industrielle Alliance).....	7 115.46 \$
18. SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES	
Réf. : Loyer BANQ pour le mois de juin 2017.....	3 240.27 \$

19. COGECO	
Réf. : -Frais pour juillet 2017.....	55.18 \$
20. TELUS MOBILITÉ	
Réf. : -Frais cellulaires pour mai 2017.....	128.80 \$
21. VISA DESJARDINS	
Réf. : -Canadian Tire; Achats équipements mesures d'urgence TNO.....	727.40 \$
Réf. : -Restaurant Subway; 8 mai 2017, intervention Lac daigle.....	54.76 \$
Réf. : -Couche-Tard; 9 mai 2017, intervention Lac Daigle.....	26.47 \$
22. BANQUE NATIONALE	
Réf. : -Frais pour perception de comptes, mai 2017.....	25.00 \$
23. PÉTROLES IRVING	
Réf. : -Essences camion mai 2017.....	462.83 \$
24. NUMÉRIK SOLUTIONS D'AFFAIRES	
Réf. : -Copies facturables, imprimante Écopatrouille au 1 ^{er} juin 2017.....	190.06 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante réseau au 1 ^{er} juin 2017.....	289.26 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante CANON.....	3.96 \$
25. SERVICE DE CARTES DESJARDINS	
Réf. : -Frais marchands pour mai 2017.....	98.88 \$
26. TELUS QUÉBEC	
Réf. : -Frais inter. Avril, services mai 2017.....	43.30 \$
Réf. : -Frais inter. Mai, services juin 2017.....	43.30 \$
27. SERVICE DU PNEU PJJ	
Réf. : -Achats et poses de pneus, camion Dodge.....	1 247.48 \$
28. VOYAGES TOUR-MONDE	
Réf. : -Billet d'avion R.Porlier, Québec, Assemblée des MRC.....	717.26 \$
Réf. : -Billet d'avion R.Porlier, frais changement d'horaire.....	299.12 \$
29. MUNICIPALITÉ TNO LAC-WALKER	
Réf. : -Remboursement TPS au 31 mars 2017.....	1 852.67 \$
Réf. : -Remboursement TVQ au 31 mars 2017.....	1 848.08 \$
30. MADAME FRANCE LOSIER	
Réf. : -Subvention PAD, final.....	10 231.00 \$
31. BELL MOBILITY	
Réf. : -Frais mensuel cellulaires écopatrouille.....	209.08 \$
32. CHAMBRE DE COMMERCE DE SEPT-ÎLES	
Réf. : -Participation colloque Réseau RH, 5 octobre 2016, A.Lapierre.....	224.20 \$
33. JEANNOT LANGFORD	
Réf. : -Services rendus dossiers SHQ.....	2 932.50 \$
34. GROUPE SYSTÈME FORÊT	
Réf. : -Achat d'un GPS Garmin.....	544.98 \$
35. FONDATION RÊVE D'ENFANTS	
Réf. : -Aide financière souper-bénéfice du 29 avril 2017.....	250.00 \$
36. PAGES JAUNES	
Réf. : -Frais pour mai 2017, Profil virtuel et annuaire Sept-îles.....	123.26 \$
37. TRANSUNION DU CANADA	
Réf. : -Frais pour enquêtes de crédit, mai 2017.....	82.55 \$
38. JOURNAL LE NORD-CÔTIER	
Réf. : -Publication pour écopatrouille, édition 2017.....	1 649.89 \$
39. SPI SANTÉ SÉCURITÉ	
Réf. : -Achats pour écopatrouille.....	110.90 \$
40. CERCLE DES FERMIERES SACRÉ-CŒUR DE MOISIE	
Réf. : -FDT-AMV-2017-21-FR, premier et deuxième versements.....	8 440.00 \$

41. SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET PATRIMONIALE DE PC	
Réf. : -FDT-AMV-2017-17, premier versement.....	3 415.00 \$
42. ASSOCIATION FORESTIÈRE CÔTE-NORD	
Réf. : -Cotisation annuelle 2017.....	50.00 \$
43. GROUPECHO	
Réf. : -Adhésions annuelles.....	609.65 \$
44. LES AFFAIRES	
Réf. : -Abonnement pour 2 ans.....	57.48 \$
45. SEPT-ÎLES MOTOSPORTS	
Réf. : -Maintenance et entretien sur les 2 VTT.....	734.95 \$
46. MAP DESIGN	
Réf. : -Graphisme pour écopatrouille, sites de récupération et autres.....	620.87 \$
47. ZONE VÉLO-SKI	
Réf. : -Entretiens vélos, écopatrouille.....	454.59 \$
48. PIERROT L'ENTREPÔT	
Réf. : -Location local, mai et juin 2016.....	551.88 \$
50. CRECN	
Réf. : -FDT-AMV-2016-13, final.....	15 000.00 \$
51. IMPRIMERIE B ET E	
Réf. : -Impressions pour écopatrouille.....	477.50 \$
52. DRUIDE INFORMATIQUE	
Réf. : -Maintenance annuelle pour Antidote.....	239.15 \$
53. RADION CIPC/CKCN FM	
Réf. : -Écocapsules mai 2017.....	1 003.74 \$
54. CAB DE PORT-CARTIER	
Réf. : -Déplacement et repas L.Bond, CA CTASI 6 juin 2017.....	86.50 \$
55. LIQUIDATION DE L'EST	
Réf. : -Piquets, baux de villégiature.....	287.44 \$
TOTAL DES DÉPENSES.....	117 973.16 \$

ANNEXE B

LISTE DES COMPTES À PAYER
TNO LAC-WALKER AU 15 JUIN 2017

1. MRC DE SEPT-RIVIERES	
Réf. : -Dépenses partageables pour juin 2017.....	14 033.58 \$
Réf. : -Remboursement frais interventions Lac Daigle, mai 2017.....	808.63 \$
2. HYDRO-QUÉBEC	
Réf. : -Éclairage public pour mai 2017.....	662.38 \$
3. CONSEIL DES MONTAGNAIS UASHAT MAK MANI-UTENAM	
Réf. : -Collectes des ordures et recyclage pour mai 2017.....	1 734.00 \$
4. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE	
Réf. : -Réception matières recyclables avril 2017.....	44.84 \$
5. L'IMMOBILIÈRE	
Réf. : -Gestion du rôle, juin 2017.....	1 906.67 \$
6. VILLE DE SEPT-ÎLES	
Réf. : -Travaux feu lac daigle le 4 mars 2017.....	3 123.50 \$
7. GROUPE ENVIRONEX	
Réf. : -Analyses eau mai 2017.....	256.81 \$
8. EXCAVATION BNL INC.	
Réf. : -Travaux d'urgence, lac daigle, 7-8-9 mai 2017.....	919.80 \$
9. ÉQUIPEMENTS NORDIQUES	
Réf. : -Travaux entretien chemin, 1 er mai 2017.....	1 191.14 \$
Réf. : -Travaux entretien chemin, 14 mai 2017.....	765.73 \$
Réf. : -Travaux d'urgence, lac daigle, 5 mai 2017.....	661.23 \$
Réf. : -Appel de service, déneigement hors contrat, 3 mai 2017.....	677.71 \$
10. BESNIER DION RONDEAU, avocats	
Réf. : -Mise en demeure, lot 57, lac daigle.....	91.98 \$
11. REMBOURSEMENTS DE TAXES	
Réf. : -Annulations de fiches au rôle d'évaluation du TNO Lac-Walker.....	107.88 \$
TOTAL DES DÉPENSES	26 985.88 \$